

**RAPPORT DE L'ATELIER
SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES
DE FEMNET /MALI SUR GENRE ET CHANGEMENT**



**Du 8 au 10 novembre 2012
au Centre International de Conférence de Bamako**

INTRODUCTION : Femnet/Mali est le Point Focal du Réseau de Développement et de Communication pour les Femmes Africaines. Il travaille dans la Communication, le Plaidoyer et le Renforcement de capacités des leaders des organisations membres pour influencer les politiques et programmes Nationaux.

Du 8 au 10 novembre 2012 s'est tenu dans la salle Toumani KONE du Centre International de Conférence de Bamako, un atelier sur « **Genre et Changements Climatiques** ». Organisé par **Femnet Mali**, l'atelier a regroupé les membres de **Femnet Mali**, les organisations de la société civile travaillant sur les enjeux climatiques, le Développement et les droits humains des femmes.

Dans le but de créer un réseautage sur **Genre & changement climatique au Mali** sous l'égide de Femnet/ Mali, l'atelier avait pour objectif principal de poser les fondements d'un projet visant à accroître la compréhension des liens entre genre et changements climatiques et surtout de constituer un groupe de pression pour intégrer la dimension dans les politiques et programmes nationaux.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la Chargée de mission du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement Mme Fanta THERA.

Deux interventions ont émaillé la cérémonie, Il s'agit du mot de bienvenue de la présidente de **Femnet-Mali** et du discours d'ouverture de la représentante du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement:



La Présidente de **Femnet-Mali** a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir fait le déplacement. Elle a mis l'accent sur le fait que les Changements Climatiques touchent aux droits des femmes, et compte tenu de la vulnérabilité des femmes et des enfants le plaidoyer permettrait d'intégrer cette approche dans leurs politiques et les programmes si l'on sait que les politiques ne prennent pas en compte les préoccupations des femmes sur les changements climatiques.

Elle a invité à la responsabilisation et à la participation équilibrées entre les hommes et les femmes pour lutter contre le changement climatique.

La Chargée de mission du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement au nom de son ministre, dans son discours d'ouverture s'est dite satisfaite de la tenue de cet atelier qui traite un thème d'actualité de premier ordre pour son Département. Elle a annoncé le soutien du ministère à travers l'envoi d'une équipe d'experts et a exhorté les participants à suivre avec attention les modules qui seront développés par le facilitateur afin de s'approprier les concepts des changements climatiques qui seront traités.



Après les interventions, les travaux ont commencé par des présentations sur : **L'Evaluation de la Vulnérabilité et des stratégies d'adaptation aux changements climatiques** par le facilitateur Monsieur Mouhamadou Farka MAIGA de l'ONG AMADE PELCODE, point focal programme CLACC du Mali.

Dans son exposé le facilitateur a décrit la vulnérabilité en tant que degré d'exposition sociale, économique et géographique à un danger. Elle peut être liée aux risques naturels, aux catastrophes et aussi aux facteurs d'exposition, de la sensibilité et de la capacité d'adaptation.

L'adaptation aux changements climatiques a-t-il dit, est une obligation car l'homme doit trouver des solutions au phénomène puisque celui-ci agit sur l'eau, le sol, les infrastructures, le transport, l'énergie et la pêche. Les moyens de lutte efficace contre le changement climatique passent par l'Information, l'Education et la Communication (**IEC**). Pour cela, tout le monde est acteur : le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les ONG et les communautés.

La 2^e Communication portait sur les Bonnes Pratiques pour la réduction des risques des désastres.

Une projection de film sur les bonnes pratiques pour la réduction des risques et des désastres a suivie. Cette projection a fait état de six principes qui sont les conditions essentielles déterminant l'issue de tout projet de développement et en particulier ceux liés aux changements climatiques. Il s'agit de :

- Comprendre les origines des désastres ;
- Assurer la participation de la communauté ;
- Assurer l'inclusion sociale ;
- Développer les associations stratégiques ;
- Développer les moyens de vie résilients ;
- Assurer la durabilité.



A la fin des travaux de cette première journée, trois groupes ont été constitués. Chaque groupe a travaillé sur les consignes ci-dessous dont les problèmes émanent du film projeté :

- **Identifier 2 ou 3 problèmes ou catastrophes climatiques au Mali et leurs conséquences particulièrement sur les femmes ;**
- **Quelles ont été les mesures de sortie de crise ;**
- **En tant femmes que leaders que préconisez-vous comme solution de sortie de crise ?**

A l'ouverture de la deuxième journée, et après le rapport du jour, les trois groupes ont restitué les résultats de leurs travaux. (Cf. annexe)

Comme contribution la présidente de **Femnet/Mali** a insisté sur le rôle important de la femme dans la société. Selon elle, la forte implication des femmes rurales dans la sphère domestique et leur faible pouvoir d'action et leur manque d'autonomisation expliquent leur manque d'informations et d'opportunités pour renforcer leurs connaissances dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.



Par la suite, Mlle Ondiek Hannah de **Femnet / Régional** a fait la présentation de la page web de FEMNET : « **femme genre et justice climatique en Afrique** ». Elle a largement montré comment accéder au site en donnant les adresses (www.femnet.co) et les directives à suivre. Selon elle, ce site contient beaucoup d'informations relatives au **Genre et changements climatiques**, Il héberge des reportages en images

et des actions des femmes dans les questions de justice climatique en Afrique. Elle a sollicité la contribution des volontaires pour l'animation et la visibilité des activités menées par les femmes sur le continent. La présidente de **FEMNET/Mali** s'est aussi appesantie sur l'importance du site et a également exhorté les participants (femme leader) à visiter régulièrement le site et à contribuer à l'animer à travers des articles.

Le facilitateur MAIGA a fait une communication sur : **Le Genre et changements climatiques.**

Pour lui les questions qu'on doit se poser s'articulent au tour:

- ✓ De l'impact des changements climatiques sur les inégalités de genre.
- ✓ De l'influence des femmes sur le changement climatique.
- ✓ Du rôle qu'elles jouent sur les décisions prises pour atténuer les effets du changement climatique.

La Politique Nationale Genre du Mali représente une feuille de route que le Mali entend suivre en vue de relever son niveau de développement humain et économique.

Le facilitateur a également défini la genèse du genre en distinguant les explications réelles des rôles entre la dimension biologique (sexe) et la dimension culturelle (genre). Il a souligné que le terme genre n'est pas synonyme de femme mais qu'il désigne les relations entre les hommes et les femmes.

Il ressort de cette communication que les populations pauvres sont les plus vulnérables au changement climatique et que cette vulnérabilité est du fait :

- Qu'ils vivent dans des zones rurales ;
- Qu'ils dépendent de la terre et la mer pour leurs moyens de subsistance ;
- Que leurs revenus sont très faibles ;

Il met en exergue également que ces populations pauvres n'ont pas le même niveau de vulnérabilité du fait qu'ils n'ont pas les mêmes capacités pour résister aux impacts du changement climatique. Il a aussi démontré que les femmes sont les plus touchées en ce sens, et qu'elles sont fortement impliquées dans la sphère domestique et c'est pourquoi une attention particulière doit être accordée aux questions de genre.

En conséquence les femmes doivent être consultées lors de la prise des décisions pour leurs intégrations dans la lutte contre les changements climatiques.

Le facilitateur a ajouté que les femmes elles aussi devront s'imposer et agir pour limiter les dégâts en devenant des actrices dans la lutte contre les impacts du changement climatique.

Pour montrer l'importance de la femme dans la lutte contre les impacts du changement climatique un documentaire sur **Mme Wangari Maathai** une « pionnière africaine (Kenyan) dans la lutte contre les changements

climatiques », et Prix Nobel de la paix 2004 pour son combat contre la déforestation a été projeté.

Pour son combat sur les questions du changement climatique et de développement durable, il a souhaité voir les femmes du Mali suivre cet exemple.

A la fin des travaux de cette deuxième journée, trois groupes ont été constitués. Deux devaient travailler sur **les stratégies de plaidoyer pour la prise en compte du genre dans la lutte contre le changement climatique au Mali**, et le dernier groupe sur **la note de position des femmes du Mali pour COP18**.

Ceci a mit fin aux travaux de cette deuxième journée.



Les activités de la dernière journée ont commencé par la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport de la journée deuxième. Cette activité a été suivie en plénière par la présentation des travaux des différents groupes.

Après des discussions fructueuses autour des différents sujets, les participants ont amendé et adopté les différents travaux sous réserve de la prise en compte des recommandations.

Ensuite le facilitateur a fait un expose sur les enjeux et défis de la conférence des parties. Il a, dans son intervention, donné une définition de la **COP** qui est la conférence des parties (les pays membres de la **CCNUCC**).

La communication a permis de comprendre les enjeux et les défis de la **COP 18**

Comme résultats à Doha, la communauté internationale et particulièrement les pays en développement s'attendent à :

- **L'amendement de l'Annexe B du Protocole de Kyoto** concernant les engagements futurs de réduction des émissions de GES des Pays Développés relatifs à une seconde période de 2013 à 2017 (Article 3.9 du Protocole de Kyoto).
- **Des décisions concrètes sur les négociations** au titre de la Convention (Plan d'Action de Bali) notamment ;
- **L'opérationnalisation effective de l'ensemble des mécanismes** et institutions de Cancun.

Pour information Mme Diakité Hawa SEMEGA a fait une présentation sur RIO +20 et les droits des femmes.

La Conférence internationale des Nations unies sur le développement durable, dite « Rio + 20 » s'est tenue du 20 au 22 juin à Rio au Brésil.

De laborieuses négociations internationales entamées depuis des mois ont abouti à l'arraché un accord sur une déclaration intitulée « *Le futur que nous voulons* ». La centaine de Chefs d'Etats présents ne devrait pas modifier beaucoup ce document, jugé minimaliste par la plupart des observateurs.

A l'ordre du jour de leurs discussions : La définition d'une économie verte, la gouvernance du développement durable, les objectifs de développement durable (ODD) venant compléter les objectifs du millénaire pour le développement, la participation de la société civile...

Parmi les « groupes de la société civile » consultés sur le projet de déclaration politique, figurent en bonne place les organisations de femmes. L'Agenda 21 (ou programme pour le 21ème siècle) adopté en 1992 au Sommet de la Terre de Rio sur l'environnement et le développement, affirmait en effet parmi les principes fondateurs du développement durable : « *Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable* ».

Le chapitre 24 de l'Agenda 21 détaille les objectifs de participation des femmes à tous les processus de décision et la mise en œuvre transversale de l'égalité femmes-hommes dans toutes les politiques publiques.

Une mobilisation sans précédent de militantes et d'organisations de femmes et féministes de toutes les régions du monde avait favorisé ces avancées en 1992.

Les femmes ont été pionnières sur les enjeux environnementaux, notamment avec la publication de « l'Agenda 21 des femmes pour une planète en paix et en bonne santé », qui, déjà, détaillait les liens entre la dégradation écologique, des conditions de vie, la crise macro-économique, l'inégalité d'accès aux ressources et aux richesses, l'économie de guerre et les conflits armés, l'absence chez les décideurs de valeurs morales et de sens de la responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Affirmant que les droits des femmes sont des droits humains, « l'Agenda 21 des femmes » mettait l'accent sur le nécessaire respect de la démocratie pour garantir un développement visant à répondre aux besoins des populations plutôt qu'à ceux de la logique économique. Par ailleurs, une Déclaration des femmes du Forum global des ONG enfonçait le clou en dénonçant la responsabilité du modèle économique dominant, imposé par les pays du Nord à leurs populations et aux autres nations, dans la dégradation de l'environnement et des conditions de vie, appelait à des changements radicaux de l'ordre mondial.

Vingt ans après, les organisations de femmes et féministes participant au processus Rio + 20 ont surtout l'impression de s'épuiser à sauvegarder leurs acquis précédents. Le libéralisme économique avec la marchandisation des ressources naturelles, des terres, de la biodiversité, mais aussi des services publics essentiels, tout comme certaines régressions culturelles ou religieuses ont créé de nouvelles inégalités, précarisé les conditions de vie et aggravé la surcharge de travail de nombreuses femmes - alors même que continuent de

reposer sur elles la responsabilité du « care », de la production alimentaire, de la gestion de biens communs et dans les pays du Sud de l'approvisionnement en eau, en bois dans un environnement dégradé par le changement climatique global...

Déjà un recul pour les femmes à Rio : les articles de la déclaration politique portant sur « l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes » (*gender equality and women empowerment*) ne mentionnent plus le terme « droit » à la santé sexuelle et de la procréation pour ne plus parler que de « santé sexuelle et de la procréation ».

Conscientes de l'urgence écologique et sociale, plus de 500 femmes se sont accréditées pour participer aux débats parallèles à la Conférence officielle et se concerter avec leurs représentantes officielles, qui font du plaidoyer auprès des négociateurs officiels. Beaucoup d'organisations et de mouvements de femmes populaires et autochtones participaient également au Sommet des Peuples « *Pour la justice sociale et environnementale, contre la marchandisation de la vie et de la nature et pour la défense des biens communs* ».

Le 18 juin, dans le centre financier de Rio, une marche des femmes avait rassemblé des milliers de membres de mouvements sociaux et paysans contre l'économie verte et la marchandisation de la nature.

Parmi les thèmes portés par les femmes à Rio + 20 : la prise en compte du genre dans la « **justice climatique** », santé environnementale, résistance au nucléaire civil et militaire, application du principe de pollueur-payeur pour les entreprises et notamment les industries extractives, promotion de l'agro écologie et des savoirs locaux, santé sexuelle et de la procréation, adoptions d'indicateurs et budgets sensibles au genre pour toutes les politiques. Le texte de position finale du groupe majeur Femmes après la Conférence de Rio exprime une grande déception.

L'atelier s'est enfin penché sur 2 travaux de groupes :

- ❖ **Stratégies pour la mise en commun des actions sur le Genre et les Changements Climatiques** en vue de mener des actions de plaidoyer pour la prise en compte des femmes dans les prises de décisions et la mise en œuvre des projets afin de favoriser le financement des projets d'adaptation face aux Changements Climatiques.

A cet effet une Coalition GENRE et CHANGEMENT CLIMATIQUE a été mise sur pied. Les organisations et personnes ressources intéressées mettront rapidement le mécanisme en place.

- ❖ **Elaboration du Document Position des Femmes du Mali pour la COP 18.**



L'atelier a été clôturé par les mots de civilité de la représentante des participants Mme Babo qui a vivement remercié les participants pour avoir suivi avec une attention toute particulière et améliorer leur connaissances sur les questions climatiques. Elle a remercié le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement à travers l'AEDD, les partenaires

financier KULU /Danemark, Southern Voices Capacity Building Program et la présence de **Femnet/Régional**.

Le dernier mot est revenu à la Présidente de **Femnet/Mali** qui dans son intervention a remercié:

- les participants pour leurs contributions diverses et riches ;
- Mr Mouhamadou Farka MAIGA point focal programme CLACC Mali (facilitateur) ;
- Ondiek Hannah représentante de **Femnet /Régional** Kenya,
- les représentantes du Ministère de l'Environnement à travers l'AEDD
- les partenaires techniques et financiers KULU Danemark et SOUTHERN VOICES
- Tous ceux de près ou de loin ont contribué à la mise en œuvre du présent atelier.



Les Rapporteurs :

Mme DIAKITE Hawa SEMEGA
Mr. Amadou SAMAKE